



# Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 2813 — Vendredi 23 Mars 2007

— 12<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## ASSEMBLEES GENERALES

### AVIS DES SOCIETES

#### SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable

régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

**Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba 1000 -TUNIS**

**SICAV TRESOR** porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 12 avril 2007, à 15 heures** au siège social, sis à 70-72, avenue Habib Bourguiba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2006 ;
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Questions diverses.

2007 - AS - 145

— \*\*\* —

#### SICAV PROSPERITY

Société d'Investissement à Capital Variable

régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation

du Code des Organismes de Placement Collectif.

**Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba 1000 -TUNIS**

**SICAV PROSPERITY** porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 12 avril 2007, à 16 heures** au siège social, sis à 70-72, avenue Habib Bourguiba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2006 ;
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Questions diverses.

2007 - AS - 146

ASSEMBLEES GENERALES

## AVIS DES SOCIETES (Suite)

### **SICAV OPPORTUNITY**

Société d'Investissement à Capital Variable

régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

**Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba 1000 -TUNIS**

**SICAV OPPORTUNITY** porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 12 avril 2007, à 16 heures 30 minutes** au siège social, sis à 70-72, avenue Habib Bourguiba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2006 ;
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Questions diverses.

2007 - AS - 147

— \*\*\* —

### **UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

Société d'Investissement à Capital variable

régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 Parue au JORT n°59 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 TUNIS Belvédère - RC : B131032002

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, se tiendra le **mercredi 11 avril 2007** à partir de **8H30** à " La Maison de L'entreprise " siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises -avenue principale les Berges du Lac-1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- o Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006 ;
- o Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;
- o Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 et affectation des résultats
- o Quitus aux administrateurs
- o Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- o Questions diverses

2007 - AS - 141

— \*\*\* —

### **UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Société d'Investissement à Capital variable

régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 Parue au JORT n°59 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 TUNIS Belvédère - RC : B1103511998

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, se tiendra le **mercredi 11 avril 2007** à partir de **10H** à " La Maison de L'entreprise " siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises -avenue principale les Berges du Lac-1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- o Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006 ;
- o Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;
- o Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 et affectation des résultats
- o Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- o Quitus aux administrateurs
- o Questions diverses

2007 - AS - 142

## AVIS DES SOCIETES (Suite)

### ASSEMBLEES GENERALES

#### **UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**

Société d'Investissement à Capital variable

régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 Parue au JORT n°59 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 TUNIS Belvédère - RC : B132941999

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, se tiendra le **mercredi 11 avril 2007** à partir de **10H30** à " La Maison de L'entreprise " siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises -avenue principale les Berges du Lac-1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- o Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006 ;
- o Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;
- o Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- o Quitus aux administrateurs,
- o Quitus à un administrateur sortant et ratification de la nomination d'un nouvel administrateur,
- o Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- o Questions diverses

2007 - AS - 143

— \*\*\* —

#### **UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV**

Société d'Investissement à Capital variable

régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 Parue au JORT n°59 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 TUNIS Belvédère - RC : B114482000

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, se tiendra le **mercredi 11 avril 2007** à partir de **11H** à " La Maison de L'entreprise " siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises -avenue principale les Berges du Lac-1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- o Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006 ;
- o Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;
- o Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 et affectation des résultats
- o Quitus aux administrateurs
- o Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- o Questions diverses

2007 - AS - 144

— \*\*\* —

#### **ARAB TUNISIAN BANK**

Siège Social :9, rue Hédi Noura, 1001 Tunis

L'ARAB TUNISIAN BANK porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Vendredi 06 Avril 2007, à 11 heures**, à l'hôtel " Renaissance " les côtes de Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2006.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs l'exercice clos au 31 décembre 2006.
3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2006.
4. Affectation des résultats.
5. Quitus aux administrateurs.
6. Ratification de la cooptation de deux administrateurs.
7. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB au 31/12/2006.
8. Approbation des états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2006
9. Pouvoirs à donner.

2007 - AS - 134

## AVIS DES SOCIETES (Suite)

### BNAC PROGRES FCP

Fonds Commun de Placement

régé par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001  
Agrément du CMF n° 29-2006 du 28/06/2006

BNA Capitaux porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de BNAC PROGRES FCP aura lieu à partir du **3 avril 2007**.

BNAC PROGRES FCP présente les caractéristiques suivantes :

#### RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

<b>Dénomination</b>	: BNAC PROGRES FCP
<b>Siège social</b>	: 27 bis Rue du Liban 1002 – Tunis Lafayette
<b>Forme juridique</b>	: Fonds Commun de Placement
<b>Type</b>	: FCP mixte actions et obligations
<b>Objet Social</b>	: La constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres
<b>Législation applicable</b>	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
<b>Montant des fonds</b>	: 100 000 DT répartis en 1 000 parts de 100 DT chacune
<b>Date d'agrément</b>	: 28/06/2006
<b>Promoteur</b>	: BNA Capitaux Intermédiaire en Bourse et BNA
<b>Gestionnaire</b>	: BNA Capitaux Intermédiaire en Bourse
<b>Dépositaire</b>	: BNA
<b>Distributeurs</b>	: BNA Capitaux Intermédiaire en Bourse et le réseau de la BNA

**Prix de souscription et de rachat** : Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit d'entrée).

Le prix de rachat est diminué d'une commission de rachat (droit de sortie) pour ceux qui procèderont au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts avant l'écoulement d'une année depuis la date de souscription.

Le taux de la commission de rachat est de 1% .

Le taux de la commission de rachat est de 0% pour tout rachat réalisé au delà d'une année.

**Pour plus d'informations sur BNAC PROGRES FCP, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 26 janvier 2007, sera mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.**

2007 - AS - 137

— \*\*\* —

### BNAC CONFIANCE FCP

Fonds Commun de Placement

régé par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001  
Agrément du CMF du 28/06/2006 N°28-2006

BNA Capitaux porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de BNAC PROGRES FCP aura lieu à partir du **3 avril 2007**.

BNAC CONFIANCE FCP présente les caractéristiques suivantes :

#### RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

<b>Dénomination</b>	: BNAC CONFIANCE FCP
<b>Siège social</b>	: 27 bis Rue du Liban 1002 – Tunis Lafayette
<b>Forme juridique</b>	: Fonds Commun de Placement
<b>Type</b>	: FCP mixte actions et obligations
<b>Objet Social</b>	: La constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres
<b>Législation applicable</b>	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
<b>Montant des fonds</b>	: 100 000 DT répartis en 1 000 parts de 100 DT chacune
<b>Date d'agrément</b>	: 28/06/2006
<b>Promoteur</b>	: BNA Capitaux Intermédiaire en Bourse et BNA
<b>Gestionnaire</b>	: BNA Capitaux Intermédiaire en Bourse
<b>Dépositaire</b>	: BNA
<b>Distributeurs</b>	: BNA Capitaux Intermédiaire en Bourse et le réseau de la BNA

**Prix de souscription et de rachat** : Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit d'entrée).

Le prix de rachat est diminué d'une commission de rachat (droit de sortie) pour ceux qui procèderont au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts avant l'écoulement d'une année depuis la date de souscription.

Le taux de la commission de rachat est de 1% .

Le taux de la commission de rachat est de 0% pour tout rachat réalisé au delà d'une année.

**Pour plus d'informations sur BNAC CONFIANCE FCP, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 26 janvier 2007, sera mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.**

2007 - AS - 138

<b>AVIS</b>
-------------

### COURBE DES TAUX DU 23 MARS 2007

Code ISIN	Taux du marché monétaire au jour le jour et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux du marché monétaire au jour le jour	<b>5,323%</b>		
TN0008002115	BTCT 52 semaines 10/04/2007		5,332%	
TN0008002123	BTCT 52 semaines 09/05/2007		5,348%	
TN0008002131	BTCT 52 semaines 12/06/2007		5,366%	
TN0008000150	BTA 3 ANS " 5,625 % 14 juillet 2007 "		5,383%	1 000,407
TN0008002149	BTCT 52 semaines 31/07/2007		5,392%	
TN0008002156	BTCT 52 semaines 11/09/2007		5,415%	
TN0008002164	BTCT 52 semaines 09/10/2007		5,430%	
TN0008002172	BTCT 52 semaines 13/11/2007		5,449%	
TN0008002180	BTCT 52 semaines 11/12/2007		5,464%	
TN0008002198	BTCT 52 semaines 08/01/2008		5,479%	
TN0008002206	BTCT 52 semaines 26/02/2008	5,505%		
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,560%	1 013,203
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,700%	1 014,273
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,904%	1 022,772
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"	6,265%		988,626
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,570%		974,834
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,608%	1 048,621
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,625%	1 090,772
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,669%	1 019,252
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016	6,794%		

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :  
 Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,  
 Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER COUPON	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 22/03/2007	LIQUIDATIVE du 23/03/2007	DEPUIS LE 31/12/2006	
					EN DINARS	EN %
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	117,681	117,694	0,998	0,86%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2006	104,411	104,422	0,889	0,86%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	14/04/2006	104,005	104,015	0,819	0,79%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	27/03/2006	105,737	105,751	0,951	0,91%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	24/04/2006	105,788	105,802	1,069	1,02%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	20/04/2006	105,964	-	-	-
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	22/05/2006	104,094	104,106	0,986	0,96%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	15/05/2006	104,264	104,297	0,961	0,93%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	11/05/2006	106,848	106,859	0,912	0,86%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2006	105,936	105,950	1,038	0,99%
SANADETT SICAV	AFC	08/05/2006	109,093	109,107	1,029	0,95%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	04/05/2006	105,598	105,633	0,989	0,95%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	30/03/2006	104,978	104,990	1,009	0,97%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	31/05/2006	107,387	107,401	1,485	1,40%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	24/04/2006	105,418	105,431	1,040	1,00%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	29/03/2006	106,806	106,818	0,984	0,93%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	08/05/2006	107,317	107,332	1,037	0,98%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	26/05/2006	105,223	105,234	1,046	1,00%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	-	105,404	105,417	1,003	0,96%
<b>FCP OBLIGATAIRES</b>						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,068	1,069	0,010	0,94%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,059	10,060	0,060	0,60%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	-	10,074	10,075	0,075	0,75%
<b>SICAV MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)</b>						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	38,708	38,720	0,331	0,86%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	27,960	27,963	0,281	1,02%
SICAV BNA	BNA Capitaux	24/04/2006	78,597	78,583	3,879	5,19%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	31/05/2006	86,086	86,090	6,661	8,39%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	31/05/2006	894,680	894,747	74,917	9,14%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	19/05/2006	70,051	70,010	4,142	6,29%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	20/04/2006	103,880	-	-	-
ARABIA SICAV	AFC	15/05/2006	59,870	59,875	2,899	5,09%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	15/05/2006	48,374	48,455	2,594	5,66%
SICAV AVENIR	STB Manager	15/05/2006	51,276	51,229	2,235	4,56%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	14/04/2006	92,757	92,763	0,496	0,54%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	14/04/2006	88,015	88,039	4,999	6,02%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	24/04/2006	12,647	12,654	0,467	3,83%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	14/04/2006	67,525	67,580	5,232	8,39%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2006	165,514	165,524	15,668	10,46%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	20/04/2006	113,953	-	-	-
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	-	1 240,438	1 242,647	106,846	9,41%
<b>FCP MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)</b>						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 386,351	1 402,341	100,968	7,76%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	-	** 138,247	136,559	5,848	4,47%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	-	** 121,457	121,587	2,633	2,21%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	-	** 115,990	116,141	2,331	2,05%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,389	1,402	0,147	11,71%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,269	1,277	0,091	7,67%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	-	** 10101,46	10 104,871	-73,018	-0,72%
FCP IRADETT 20	AFC	-	10,107	10,112	0,112	1,12%
FCP IRADETT 50	AFC	-	10,086	10,095	0,095	0,95%
FCP IRADETT 100	AFC	-	10,257	10,268	0,268	2,68%
FCP IRADETT CEA	AFC	-	10,074	10,086	0,086	0,86%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	-	** 100,863	101,463	1,463	1,46%

\* S.C. : Sans Coupon (SICAV de type Capitalisation) \*\* V.L. Calculée hebdomadairement

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Abt annuel : 50,300 dinars - Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus  
Tirage : 550 exemplaires  
La Présidente du CMF :  
Mme Zeineb Guellouz

**IMPRIMERIE  
du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS